



le château

RAPPORT ANNUEL 2004



PROFIL

Chef de file au Canada, Le Château est un détaillant spécialisé offrant des vêtements, des chaussures et des accessoires avant-gardistes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le succès de notre marque repose sur notre capacité d'identifier rapidement les tendances de la mode et d'y réagir immédiatement grâce à nos forces en conception et en développement de produits, ainsi qu'à notre approche verticale.

Les vêtements de marque Le Château sont vendus exclusivement par l'entremise des 174 magasins de détail de la Société. Tous ses magasins sont situés au Canada, à l'exception de quatre dans la région de New York.

Le Château, qui accorde une grande importance à la recherche, à la conception et au développement de produits, fabrique environ 45 % de ses produits dans ses installations de production au Canada.

MAGASINS LE CHÂTEAU ET SUPERFICIE EN PIEDS CARRÉS

	29 JANVIER 2005		31 JANVIER 2004	
	Magasins	Pieds carrés	Magasins	Pieds carrés
Ontario	58	220 845	54	203 983
Québec	49	231 587	46	217 707
Alberta	20	75 086	20	75 293
Colombie-Britannique	20	67 798	20	67 798
Nouvelle-Écosse	7	17 419	6	12 669
Manitoba	6	24 050	6	24 050
Saskatchewan	4	13 209	4	13 209
Nouveau-Brunswick	4	12 467	4	12 467
Terre-Neuve	1	5 203	1	2 500
Île-du-Prince-Édouard	1	3,480	–	–
Total Canada	170	671 144	161	629 676
Total États-Unis	4	15 686	4	15 686
Total magasins Le Château	174	686 830	165	645 362

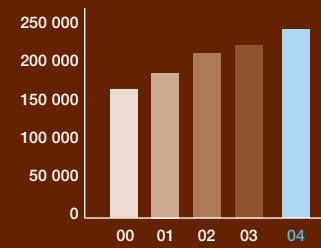




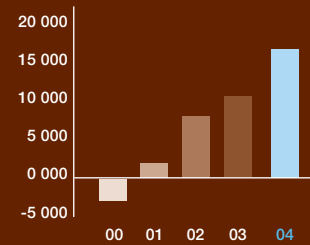
Yorkdale Mail
Toronto, Ontario



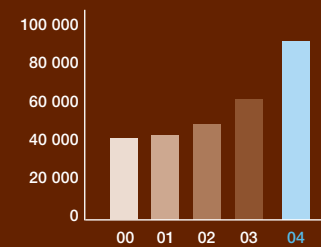
VENTES (en '000)



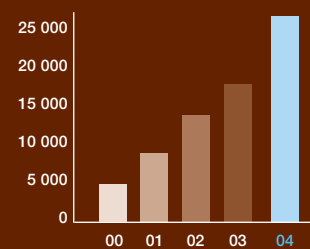
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (en '000)



CAPITAUX PROPRES (en '000)



MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (en '000)



FAITS SAILLANTS (en milliers de dollars sauf les données par actions et les ratios)

EXERCICES TERMINÉS LES	29 JANVIER 2005	31 JANVIER 2004 <small>(53 semaines)</small>	25 JANVIER 2003	26 JANVIER 2002	27 JANVIER 2001
RÉSULTATS					
Ventes	241 131	226 766	217 660	187 540	161 120
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	24 336	17 123	12 375	4 010	(4 346)
Bénéfice net (perte nette)	15 886	10 648	7 562	1 852	(2 607)
• Par action	2,96	2,07	1,52	0,38	(0,53)
Dividendes par action	0,625	0,40	0,40	0,40	0,40
Nombre moyen d'actions en circulation ('000)	5 362	5 134	4 980	4 936	4 935
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	47 781	24 987	18 443	14 621	13 804
Capitaux propres	85 244	61 162	51 492	45 694	45 800
Total de l'actif	128 198	94 546	80 519	69 915	68 189
RATIOS FINANCIERS					
Ratio du fonds de roulement	2,61:1	1,99:1	1,79:1	1,80:1	1,89:1
Ratio de liquidités immédiates	1,62:1	0,96:1	0,70:1	0,63:1	0,46:1
Ratio d'endettement ⁽¹⁾	0,16:1	0,11:1	0,08:1	0,10:1	0,13:1
AUTRES STATISTIQUES (unités comme précisé)					
Marge brute d'autofinancement ('000 \$)	26 583	18 792	14 585	8 748	4 767
Dépenses en immobilisations ('000 \$)	16 491	14 438	9 019	5 025	10 379
Nombre de magasins en fin d'exercice	174	165	161	160	161
Superficie en pi ²	686 830	645 362	593 815	586 078	592 163
Ventes au pi ² ⁽²⁾	394	386	391	338	292

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITRE

Symbole : **CTU.SV.A**

Inscription boursière : **TSX**

Nombre d'actions participantes en circulation
au 20 mai 2005 :

3 415 951 actions subalternes de catégorie A
avec droit de vote

2 520 000 actions de catégorie B

Nombre d'actions en circulation dans le public : ⁽³⁾

2 913 721 actions de catégorie A

Au 20 mai 2005:

Haut/bas du cours de l'action de catégorie A
12 mois terminés le 20 mai 2005 :

31,00 \$ / 15,00 \$

Cours récent : **29,71 \$**

Rendement des actions : **2,4 %**

Ratio cours / bénéfice : **10,04 X**

Ratio cours / valeur comptable : **2,04 X**

Bénéfice par action : ⁽⁴⁾ **2,96 \$**

Valeur comptable de l'action : ⁽⁵⁾ **14,53 \$**

⁽¹⁾ Incluant les obligations locatives et la tranche à court terme de la dette, excluant les avantages incitatifs reportés.

⁽²⁾ Excluant les magasins-entrepôts Le Château.

⁽³⁾ Excluant les actions détenues par les membres du conseil d'administration et les dirigeants.

⁽⁴⁾ Exercice terminé le 29 janvier 2005.

⁽⁵⁾ Au 29 janvier 2005.



**MESSAGE
AUX ACTIONNAIRES**



Au chapitre des ventes et du bénéfice, Le Château a connu une autre année record. Le bénéfice avant impôts a totalisé 10,1 % de son chiffre d'affaires, et ce rendement se maintient.

Le succès de Le Château repose sur des principes qui ont été suivis pendant près d'un demi-siècle. La marque de l'entreprise s'est toujours distinguée par des idées audacieuses. Depuis que nous avons fourni « l'uniforme » de la génération des années 60, nous n'avons jamais cessé d'offrir aux jeunes et aux jeunes adultes des vêtements excitants. Il va de soi que nous avons évolué. Aujourd'hui, notre stratégie consiste à nous adresser à une clientèle plus large. Mais ce qui reste toujours intact chez Le Château, c'est l'expérience passionnante que nous offrons à nos clients en magasin.

Nos clients nous identifient à des vêtements d'inspiration européenne, bien conçus et créés dans nos ateliers de design au Canada, et ils apprécient la valeur de nos prix. Nous n'avons jamais prétendu offrir les plus bas prix, mais nos produits demeurent toujours abordables.

Notre production annuelle de millions de vêtements, cousus ici au Canada par des sous-traitants indépendants, joue un rôle fondamental dans notre rapidité de commercialisation. L'approche verticale de l'entreprise, comportant des investissements importants dans des installations locales de fabrication et de design, nous permet de contrôler l'ensemble de notre processus commercial. Nous commençons par nous poser la question : « Que veulent les clients? », plutôt que de dépendre de ce que les autres ont à nous offrir. Nous répondons ensuite à la demande du marché par le biais de notre propre système d'approvisionnement et de production, et offrons ainsi une qualité supérieure et un meilleur rapport qualité-prix.

Par ailleurs, si l'entreprise a su optimiser la réputation de Le Château, l'honneur en revient à notre équipe de gérance, et à l'étroite interaction entre nos responsables de la présentation visuelle et nos gérants. Ce partenariat entre le « produit » et la « planification », combiné à l'interaction soutenue avec les opérations en magasin, a constitué un facteur important dans l'amélioration des processus qui a permis une telle hausse de notre bénéfice net.

Avec l'avènement de la mondialisation, nous vivons dans un monde de plus en plus petit et concurrentiel, et ce, particulièrement dans l'industrie textile, alors que les barrières commerciales n'existent plus. Afin de survivre et de prospérer au milieu de géants en expansion et de la concurrence provenant des marchés du travail des quatre coins de la planète, nous devons utiliser nos avantages de design et de production, ainsi que notre connaissance des besoins des clients. Mais nous faisons face avec confiance à l'invasion de la vente au détail par les marchés étrangers, car nous relevons le défi de travailler selon des normes de calibre international, tout en profitant de l'avantage de jouer sur notre propre terrain.

Enfin, permettez-moi de remercier tous les membres du personnel de Le Château, du Siège social aux 175 magasins de notre chaîne. De leur travail assidu et leur dévouement naît notre plus précieux atout : la relation exceptionnelle que nous vivons avec nos clients.



Herschel H. Segal
Président du Conseil
et chef de la direction



Jane Silverstone, B.A.L.L.L.
Vice-présidente du Conseil

RAPPORT DE GESTION



Centre Eaton Montréal
Montréal, Québec

Le 25 avril 2005

L'exercice financier 2004 désigne, dans tous les cas, la période de 52 semaines terminée le 29 janvier 2005, comparativement à l'exercice financier 2003 qui désigne la période de 53 semaines terminée le 31 janvier 2004. Le Rapport de gestion doit être lu conjointement aux états financiers consolidés vérifiés et aux notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice financier 2004 de Le Château Inc.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

(En milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2004 \$	2003 \$	2002 \$
Ventes	241 131	226 766	217 660
Bénéfice avant impôts	24 336	17 123	12 375
Bénéfice net	15 886	10 648	7 562
Bénéfice net par action			
De base	2,96	2,07	1,52
Dilué	2,84	1,98	1,45
Total de l'actif	128 198	94 546	80 519
Dettes à long terme ⁽¹⁾	9 086	4 580	1 978
Dividendes par action	0,625	0,40	0,40
Marge brute d'autofinancement	26 583	18 792	14 585
Augmentation des ventes des magasins comparables (%)	4,9 %	0,6 %	18,4 %
Superficie totale en pieds carrés à la fin de l'exercice	686 830	645 362	593 815
Ventes au pied carré, excluant les magasins-entrepôts (en dollars)	394	386	391

⁽¹⁾ Incluant les obligations locatives ; excluant la tranche de la dette à court terme et les avantages incitatifs reportés.

VENTES

Les ventes ont connu une hausse de 6,3 % durant l'exercice 2004, pour atteindre un chiffre d'affaires record de 241,1 millions de dollars, comparativement à 226,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les magasins comparables ont connu une augmentation des ventes de 4,9 % au cours de l'exercice. En excluant les magasins-entrepôts, les ventes au pied carré ont connu une hausse, passant de 386 \$ en 2003, à 394 \$ en 2004.

L'optimisation des profits a continué d'être un facteur clé de nos stratégies commerciales. Nous avons poursuivi nos efforts visant à l'élargissement de notre clientèle et à la différenciation de notre marque en offrant continuellement et au bon moment les tendances les plus innovatrices dans des vêtements de qualité à prix abordable. De plus, notre approche d'intégration verticale de la vente au détail nous permet de minimiser les risques inhérents à la commercialisation des produits et d'accélérer le cycle de production.

En 2004, nous avons poursuivi le déploiement de notre nouveau concept de magasins, un programme de remodelage mis en place dans environ la moitié de nos magasins à ce jour. Ce concept de design de magasins reflète nos efforts visant à rehausser la qualité de notre marque et à élargir notre clientèle. Par le biais d'un design épuré et d'une présentation visuelle clairement définie, cet environnement en magasin fait en sorte que chaque division puisse devenir une destination distincte, avec plus de visibilité.

VENTES TOTALES PAR DIVISIONS

(En milliers de dollars)	VARIATION EN %				
	2004 \$	2003 \$	2002 \$	2004-2003	2003-2002
Vêtements pour femmes	141 149	138 047	134 848	2,2 %	2,4 %
Vêtements pour hommes	30 452	26 707	24 721	14,0 %	8,0 %
Vêtements <i>JUNIOR GIRL</i>	13 892	17 363	19 731	(20,0) %	(12,0) %
Chaussures	18 063	16 700	14 623	8,2 %	14,2 %
Accessoires	37 575	27 949	23 737	34,4 %	17,7 %
	241 131	226 766	217 660	6,3 %	4,2 %

La division des vêtements pour femmes a enregistré une hausse de 2,2 % de ses ventes en 2004 et demeure la division de la Société qui génère le plus de ventes, comptant pour 58,5 % des ventes totales. Nos efforts visant l'élargissement de notre clientèle, une plus grande sélection de tailles de vêtements et un flux ininterrompu de produits uniques et de qualité ont contribué à l'expansion de notre part de marché.

La division des accessoires a enregistré la plus importante augmentation du pourcentage de ventes en 2004, avec une hausse de 34,4 %, comptant pour 15,6 % des ventes totales, comparativement à 12,3 % l'année précédente. Les ventes de cette division ont plus que doublé au cours des trois dernières années, et nous prévoyons la poursuite de cette croissance, alors que nous continuons d'élargir notre offre de produits.

En 2004, les revenus générés par la division pour hommes ont connu une hausse de 14,0 %. Au cours de l'année, les rayons pour hommes de 15 autres magasins existants ont été agrandis par des locaux adjacents. Nous reconnaissons l'important potentiel de croissance de cette division et planifions renforcer davantage notre gamme de produits afin d'attirer une plus grande part du marché en 2005 et pour les années à venir.

Les ventes de la division des chaussures ont connu une croissance de 8,2 % en 2004, alors que nous avons poursuivi l'application des stratégies adoptées dans nos divisions de vêtements.

En 2004, nous avons poursuivi la réorganisation de l'espace immobilier existant de manière à maximiser notre rentabilité en assignant une partie de l'espace dévolu à notre division de vêtements *JUNIOR GIRL*, à d'autres divisions plus rentables. La division de vêtements *JUNIOR GIRL*, toujours présente dans une soixantaine de magasins, a enregistré une baisse de ses ventes de 20,0 %. Nous comptons toujours faire croître cette part de nos ventes dans un groupe sélectionné de magasins.

VENTES TOTALES PAR RÉGION

(En milliers de dollars)	VARIATION EN %				
	2004 \$	2003 \$	2002 \$	2004-2003	2003-2002
Ontario	85 134	78 991	76 242	7,8 %	3,6 %
Québec	65 107	63 556	59 199	2,4 %	7,4 %
Prairies	41 821	39 322	36 591	6,4 %	7,5 %
Colombie-Britannique	30 044	27 530	26 865	9,1 %	2,5 %
Maritimes	11 302	9 776	9 523	15,6 %	2,7 %
États-Unis	7 723	7 591	9 240	1,7 %	(17,8) %
	241 131	226 766	217 660	6,3 %	4,2 %

En 2004, toutes les régions ont connu une amélioration de leur chiffre d'affaires. Les Maritimes et la Colombie-Britannique ont enregistré la plus forte croissance au chapitre des ventes, avec des augmentations respectives de 15,6 % et de 9,1 %. Les ventes des magasins comparables de ces régions ont connu des augmentations respectives de 10,9 % et de 10,3 %. Les magasins comparables de l'Ontario et des Prairies ont aussi connu une hausse de leurs ventes, soit de 7,0 % et de 4,0 % respectivement. Au Québec, les ventes totales ont connu une hausse de 2,4 %, alors que les ventes des magasins comparables sont demeurées stables.

Les ventes des magasins comparables (en \$ US) pour les quatre magasins de la Société situés aux États-Unis, tous dans la région de New York, ont connu une croissance de 9,6 % en 2004, comparativement à la même période l'année précédente.



**Carrefour Angrignon
Montréal, Québec**

Durant l'année, Le Château a ouvert 10 nouveaux magasins, a fermé 1 magasin et a rénové 20 magasins existants. Au 29 janvier 2005, la Société exploitait 174 magasins (dont 11 magasins-entrepôts) comparativement à 165 (dont 11 magasins-entrepôts) à la fin de l'exercice précédent. La superficie totale des magasins à la fin de l'exercice s'élevait à 687 000 pieds carrés, en regard de 645 000 pieds carrés à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de plus de 6,5 %.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2004, le coût des marchandises vendues, les charges générales et les charges de vente et d'administration totalisaient 205,9 millions de dollars, ou 85,4 % du chiffre d'affaires, comparativement à 201,0 millions de dollars ou 88,7 % du chiffre d'affaires en 2003. Cette baisse est attribuable aux améliorations constamment apportées à la gestion des stocks, qui ont entraîné une marge bénéficiaire brute accrue.

Les intérêts débiteurs sont passés de 339 000 \$ en 2003 à 674 000 \$ en 2004, en raison du financement additionnel de 10,0 millions de dollars de la dette à long terme obtenu au cours de l'exercice.

Les frais d'amortissement ont enregistré une hausse, passant de 7,7 millions de dollars en 2003 à 9,1 millions de dollars en 2004, cette hausse étant attribuable à des investissements additionnels dans les immobilisations.

La provision pour impôts de 8,4 millions de dollars en 2004 représente un taux d'imposition effectif de 34,7 %, comparativement à un taux de 37,8 % l'année précédente. La réduction du taux d'imposition effectif de l'année est due à la baisse du taux d'imposition sur le revenu du gouvernement fédéral et à la réduction de la perte non déductible subie aux États-Unis.

BÉNÉFICE

Le bénéfice net a atteint un résultat record de 15,9 millions de dollars ou 2,96 \$ par action (de base) en 2004, comparativement à 10,6 millions de dollars ou 2,07 \$ par action en 2003.

Le bénéfice net de la Société attribuable à ses opérations au Canada totalisait 16,4 millions de dollars ou 3,06 \$ par action (de base), alors qu'elle a enregistré une perte nette de ses opérations aux États-Unis de 546 000 \$ CA ou (0,10) \$ CA par action.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

La Société possède des liquidités importantes, largement suffisantes pour soutenir ses activités d'exploitation, ainsi qu'une situation financière solide. Ces liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations; les liquidités sont à leur sommet à la fin de l'exercice, et à leur plus bas niveau à la fin du second trimestre.

La situation de trésorerie de la Société s'établissait à 46,0 millions de dollars ou 7,84 \$ par action en 2004, en hausse par rapport à 22,1 millions de dollars ou 4,21 \$ par action en 2003. La marge brute d'autofinancement (excluant la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement) a augmenté à 26,6 millions de dollars en 2004, en regard de 18,8 millions de dollars l'année précédente, cette augmentation étant attribuable principalement à un bénéfice net plus élevé. Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation (incluant la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement) ont augmenté à 24,7 millions de dollars, comparativement à 19,6 millions de dollars en 2003.

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation et de financement ont servi aux activités de financement et d'investissement suivantes :

- Des dépenses en immobilisations de 16,5 millions de dollars, dont une tranche de 16,0 millions de dollars est liée aux opérations canadiennes et une tranche de 0,5 million de dollars aux activités américaines, réparties ainsi :

Dépenses en immobilisations

(En milliers de dollars)

	2004 \$	2003 \$	2002 \$
Ouverture de magasins (9 magasins; 2003 – 6 magasins; 2002 – 1 magasin)	2 828	1 434	298
Rénovation de magasins (20 magasins; 2003 – 18 magasins; 2002 – 16 magasins)	9 856	7 336	5 681
Systèmes informatiques	2 647	4 447	1 033
Autres	1 160	1 221	2 007
	16 491	14 438	9 019

- Le versement de dividendes totalisant 2,9 millions de dollars.
- Le remboursement des obligations locatives et de la dette à long terme totalisant 3,6 millions de dollars.

Le tableau suivant indique l'échéancier des sommes des obligations contractuelles arrivant à échéance après le 29 janvier 2005.

Obligations contractuelles

(En milliers de dollars)

	Total \$	Moins d'une année \$	1 à 3 années \$	4 à 5 années \$	Après 5 années \$
Dette à long terme	9 697	2 940	4 766	1 991	–
Obligations locatives	3 728	1 399	2 329	–	–
Contrats de location-exploitation ⁽¹⁾	139 725	24 363	43 564	32 069	39 729
	153 150	28 702	50 659	34 060	39 729

⁽¹⁾ Les loyers minimums à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, excluant les loyers supplémentaires fondés sur les ventes en magasin.

Pour l'exercice 2005, les dépenses en immobilisations prévues se chiffrent à environ 23,0 millions de dollars, dont 20,0 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture de 10 à 15 nouveaux magasins et à la rénovation de 20 à 25 magasins existants, et 3,0 millions de dollars seront investis dans la technologie informatique et l'amélioration de notre infrastructure.

La direction prévoit être en mesure de continuer à financer l'exploitation de la Société et ses dépenses en immobilisations à même la marge brute d'autofinancement. Au besoin, elle pourrait également puiser dans ses ressources financières qui, à la fin de l'exercice, consistaient en des liquidités et des équivalents de 46,0 millions de dollars et une marge de crédit rotative de 16,0 millions de dollars qu'elle détient auprès de son institution bancaire.

De plus, la Société dispose jusqu'au 30 septembre 2005 de deux facilités de crédit totalisant 13,0 millions de dollars afin de financer les rénovations et le réagencement de divers magasins partout au Canada. Les prélèvements en vertu de ces deux facilités sont remboursables sur une période de 48 mois et portent intérêt à un taux fixe (taux calculé en fonction des obligations du gouvernement du Canada de trois ans). Les facilités sont garanties par les agencements et le matériel des magasins financés. Au 23 avril 2005, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de ces deux facilités de crédit.

La Société ne dispose d'aucun arrangement de financement sans effet hors bilan.

SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement se chiffrait à 47,8 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 25,0 millions de dollars à la fin de 2003.

Les stocks ont augmenté à 29,4 millions de dollars par rapport à 26,1 millions de dollars un an auparavant, cette hausse étant principalement attribuable à l'augmentation de la superficie totale des magasins au cours de l'année.

Le total de la dette à long terme et des obligations locatives, y compris les tranches à court terme, s'est haussé à 13,4 millions de dollars par rapport à 7,0 millions de dollars en 2003, après le financement additionnel de 10,0 millions de dollars de la dette à long terme et le remboursement de 3,6 millions de dollars effectués au cours de l'exercice. Le ratio d'endettement à long terme est demeuré sain à 0,16 :1, comparativement à 0,11 :1 l'année précédente.

L'avoir des actionnaires a connu une hausse pour se chiffrer à 85,2 millions de dollars à la fin de l'exercice, déduction faite des 2,9 millions de dollars versés en dividendes. La valeur comptable par action a augmenté à 14,53 \$ à la fin de l'exercice, en regard de 11,66 \$ au 31 janvier 2004, et comprenait 7,84 \$ par action en liquidités et équivalents.

Le 22 décembre 2004, la Société a émis par voie de placement privé 500 000 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pour un produit au comptant de 22,75 \$ par action. Le produit brut s'élevait à 11 375 000 \$. Le produit net, déduction faite des frais de l'émission d'actions de 382 970 \$ (déduction faite des impôts sur les bénéfices futurs de 195 000 \$), s'est établi à 10 992 030 \$. Simultanément, un actionnaire a converti 500 000 actions de catégorie B en actions de catégorie A. Le produit net du placement privé sera affecté principalement à la rénovation de magasins, à l'amélioration de l'infrastructure et aux fins générales du fonds de roulement.

INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES ACTIONS EN CIRCULATION

En 2004, Le Château a maintenu, pour la onzième année consécutive, sa politique de versement de dividendes trimestriels sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote. Le total des dividendes par action de catégories A et B versés en 2004 s'élevait à 0,625 \$, comparativement à 0,40 \$ l'année précédente.

Le 30 avril 2004, le Conseil d'administration de la Société a approuvé une augmentation de 50 % de son dividende trimestriel, qui est passé de 0,10 \$ à 0,15 \$ par action, payable le 7 juin 2004 aux actionnaires inscrits en date du 21 mai 2004 à la fermeture des bureaux.

Le 2 décembre 2004, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle augmentation du dividende trimestriel, qui est passé de 0,15 \$ à 0,175 \$ par action, soit une hausse de 16,7 %, payable le 7 mars 2005 aux actionnaires inscrits en date du 18 février 2005. Le rendement des actions - basé sur le cours de clôture de 30,25 \$ par action enregistré le 22 avril 2005 - était de 2,3 %.

Un nombre de 3 408 851 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et de 2 520 000 actions de catégorie B avec droit de vote étaient en circulation au 22 avril 2005. De plus, un nombre de 245 640 options sur actions, dont les prix d'exercice vont de 3,75 \$ à 7,25 \$, étaient en circulation. De ces options en circulation, 56 640 ont pu être exercées.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE EN 2004

Relations de couverture et comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture

En décembre 2001, le Conseil des normes comptables a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité (NOC-13), « Relations de couverture », dans sa version modifiée. En juin 2002, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », a également été publié. La NOC-13 expose les critères d'identification, de désignation, de documentation et d'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 établit qu'un instrument financier dérivé autonome qui donne lieu à un actif financier ou à un passif financier et qui est détenu à des fins de transaction ou de spéculation ou ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture exposées dans la NOC-13 devrait être constaté dans le bilan et évalué à la juste valeur, et les variations de la juste valeur constatées dans les résultats de la période. La Société a adopté de manière prospective la NOC-13 et le CPN-128 en date du 1^{er} février 2004. L'adoption des nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Dépréciation d'actifs à long terme

En date du 1^{er} février 2004, la Société a adopté de façon prospective la nouvelle recommandation comptable du chapitre 3063 du Manuel de l'ICCA ayant trait à la dépréciation d'actifs à long terme. Selon cette modification, la Société évalue périodiquement la valeur comptable des actifs à long terme et examine s'il y a eu des événements ou des changements de situation indiquant que la valeur comptable peut ne pas être recouvrée. Cet examen est fondé sur l'utilisation prévue par la Société et les flux de trésorerie non actualisés nets estimatifs projetés qui devraient être tirés des actifs. Lorsque l'on juge que ces actifs ont perdu de la valeur, cette perte est évaluée d'après l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur des actifs et est imputée aux résultats pendant l'exercice.

L'adoption des nouvelles recommandations n'a entraîné aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 29 janvier 2005.

NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT ÉMISES

La Société ne prévoit pas que les normes comptables récemment émises aient une incidence sur ses résultats ou sa position financière de 2005.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la Société qu'elle estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés de la Société. Les estimations sont jugées déterminantes lorsqu'une estimation différente aurait pu être utilisée ou lorsque des changements dans l'estimation sont vraisemblablement susceptibles de survenir d'un exercice à un autre et qu'ils auraient une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur l'évolution de sa situation financière ou sur les résultats de son exploitation. Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 1 des « Notes afférentes aux états financiers consolidés », et les estimations comptables déterminantes inhérentes à ces conventions comptables sont présentées dans les paragraphes suivants.

Évaluation des stocks

La Société inscrit une provision pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur de réalisation nette, incluant une marge bénéficiaire normale sur ses stocks. En outre, une provision au titre de la diminution et de la désuétude des stocks est calculée en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la totalité de la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes passées, si cette dernière est adéquate.

Dépréciation des immobilisations

La direction procède à une évaluation de la valeur courante des actifs associés aux magasins de détail. Une réduction de valeur est comptabilisée si les fonds autogénérés anticipés non actualisés devant être générés par les actifs associés aux magasins de détail s'avèrent inférieurs à la valeur comptable.

RISQUES ET INCERTITUDES

Concurrence et conjoncture économique

La mode est une industrie hautement concurrentielle et d'envergure internationale qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs extérieurs, indépendants de notre volonté, influencent le climat économique et la confiance des consommateurs.

Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et du dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale exceptionnelle en magasin.

Dans cette optique, Le Château croit que son caractère distinctif en matière de mode, la mise en marché et le design novateurs de ses magasins, sa situation financière solide, ainsi que son équipe gagnante d'employés dynamiques se consacrant à offrir la meilleure expérience en magasin qui soit, contribueront au succès continu de son entreprise.

Baux

Tous les magasins de la Société sont assujettis à des contrats de location à long terme, à l'exception du magasin de la rue Saint-Jean, à Québec, dont la Société est propriétaire. Toute augmentation des taux de location aurait des conséquences négatives pour la Société.

Risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée se limite aux fluctuations des cours entre le dollar canadien et le dollar américain. La Société a recours à des contrats à terme pour fixer le taux de change sur ses besoins prévus en dollars américains.

La Société est partie à des contrats de change utilisés pour gérer les risques liés aux taux de change. Les gains et pertes matérialisés sur les contrats de change conclus afin de couvrir des opérations futures sont inclus dans la mesure de l'opération de change connexe. Au 29 janvier 2005, la Société avait des contrats en cours d'une valeur de 8,6 millions de dollars pour l'achat de devises américaines.

La Société conclut des contrats de change à terme en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants spécifiques de devises à des dates ultérieures établies et à des taux de change à terme fixés d'avance. Les contrats sont appariés avec les achats de devises prévus aux États-Unis. La Société conclut des contrats de change à terme pour se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises. Afin de minimiser les risques, la Société ne conclut des contrats de change à terme qu'avec des banques à charte canadiennes.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(En milliers de dollars, sauf les montants par actions)

	1 ^{er} TRIMESTRE		2 ^e TRIMESTRE		3 ^e TRIMESTRE		4 ^e TRIMESTRE		TOTAL	
	2004 \$	2003 \$	2004 \$	2003 \$	2004 \$	2003 \$	2004 \$	2003 \$	2004 \$	2003 \$
Ventes	50 677	45 270	56 528	54 180	61 776	57 763	72 150	69 553	241 131	226 766
Bénéfices avant impôts	3 543	826	5 895	4 153	7 515	6 120	7 383	6 024	24 336	17 123
Bénéfice net	2 188	381	3 780	2 543	4 905	3 810	5 013	3 914	15 886	10 648
Bénéfice net par action										
De base	0,42	0,08	0,71	0,50	0,92	0,74	0,91	0,75	2,96	2,07
Dilué	0,40	0,07	0,68	0,48	0,88	0,71	0,88	0,72	2,84	1,98

Le chiffre d'affaires de la Société suit habituellement une courbe saisonnière; en effet, les ventes au détail sont plus élevées au cours des troisième et quatrième trimestres, résultats attribuables respectivement à la période de la rentrée des classes et à la période des Fêtes. En outre, les résultats de bénéfice du quatrième trimestre sont habituellement affaiblis par les soldes suivant la période des Fêtes.

Résultats du quatrième trimestre

La Société a enregistré une augmentation des ventes de 3,7 % pour atteindre 72,2 millions de dollars pour la période de 13 semaines qui a pris fin le 29 janvier 2005, comparativement à des ventes de 69,6 millions de dollars pour la période correspondante de 14 semaines l'année précédente. Sur une base hebdomadaire comparable (la période de 13 semaines terminée le 29 janvier 2005 comparée à la période de 13 semaines terminée le 31 janvier 2004), les ventes totales ont connu une hausse de 10,5 %, alors que les ventes des magasins comparables ont augmenté de 6,8 %. Les résultats du quatrième trimestre sont en continuité avec la tendance amorcée au cours des trimestres précédents.

Pour le quatrième trimestre, soit la période de 13 semaines terminée le 29 janvier 2005, le bénéfice net a connu une hausse de 28 %, pour atteindre 5,0 millions de dollars ou 0,91 \$ par action, en regard de 3,9 millions de dollars ou 0,75 \$ par action pour la période correspondante de 14 semaines l'année précédente.

PERSPECTIVES

Le Château prévoit une croissance stable des ventes et du bénéfice pour l'exercice 2005. Pour la période de douze semaines terminée le 23 avril 2005, les ventes totales ont augmenté de 19,2 % et les ventes des magasins comparables ont connu une hausse de 16,8 %. En rehaussant ses normes de service et en présentant des produits innovateurs, la Société désire continuer à améliorer l'expérience de sa clientèle. De plus, elle poursuivra ses efforts visant à améliorer tous les aspects de l'entreprise par une consolidation constante de sa marque, une meilleure gestion des stocks, ainsi qu'un contrôle plus sévère des coûts et des investissements dans la recherche, la conception et le développement, les rénovations et les nouvelles technologies.

Toute information additionnelle au sujet de la Société, y compris la Notice annuelle de la Société, est accessible en ligne à www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce « Rapport de gestion », de même que le rapport annuel, contiennent des énoncés prévisionnels portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle œuvre qui sont fondés sur des attentes, des suppositions et des prévisions de la Société. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats soient différents sur le plan matériel de ceux qui sont exprimés dans ce communiqué, facteurs qui sont évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Donc, les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux énoncés prévisionnels. De plus, ces derniers ne font état que de la situation au jour où ils ont été écrits et la Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir de tels énoncés à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte qu'il y ait un écart important entre les résultats ou les événements réels et les prévisions actuelles incluent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel évolue la Société; la variation des dépenses de consommation; les conditions économiques générales et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les préférences des consommateurs à l'égard de la gamme de produits; les conditions météorologiques saisonnières; la variation des taux de change; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; les fluctuations des taux d'intérêt et les autres variations des frais d'emprunt; et les modifications des lois, règles et réglementations applicables à la Société.



**ÉTATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS**



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

À l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de Le Château Inc. et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs de qualité supérieure, moyennant un coût raisonnable. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification, qui se compose de trois administrateurs externes nommés par le conseil d'administration. À chaque trimestre, le comité rencontre la direction ainsi que les vérificateurs externes indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions de vérification et de présentation de l'information financière. Le comité examine également les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes, et fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité étudie, dans le but de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur mandat. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes Ernst & Young s.r.l., conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Herschel H. Segal
Président du Conseil et
chef de la direction

Emilia Di Raddo, CA
Présidente et
secrétaire générale

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de **Le Château Inc.**

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Le Château Inc.** aux 29 janvier 2005 et 31 janvier 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 29 janvier 2005 et 31 janvier 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada
le 25 mars 2005

Comptables agréés

BILANS CONSOLIDÉS

Au 29 janvier 2005 [chiffres correspondants au 31 janvier 2004] [en milliers de dollars]

	2005 \$	2004 \$
ACTIF [note 3]		
Actif à court terme		
Liquidités et équivalents [note 16]	45 985	22 067
Débiteurs et charges payées d'avance	2 089	1 394
Stocks [note 4]	29 393	26 075
Prêt à un administrateur [note 5]	—	566
Total de l'actif à court terme	77 467	50 102
Immobilisations [note 6]	50 731	44 444
	128 198	94 546
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 12]	22 397	20 148
Dividendes à payer	1 027	525
Impôts sur les bénéfices à payer	1 923	2 003
Tranche échéant à moins d'un an des obligations locatives [note 7]	1 399	1 525
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme [note 8]	2 940	914
Total du passif à court terme	29 686	25 115
Obligations locatives [note 7]	2 329	3 728
Dette à long terme [note 8]	6 757	852
Impôts sur les bénéfices futurs [note 10]	1 695	1 758
Avantages incitatifs reportés	2 487	1 931
Total du passif	42 954	33 384
Capitaux propres		
Capital social [note 9]	26 393	14 774
Bénéfices non répartis	58 851	46 388
Total des capitaux propres	85 244	61 162
	128 198	94 546

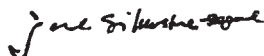
Engagements [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil :



Herschel H. Segal
Administrateur



Jane Silverstone, B.A.LLL
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercice terminé le 29 janvier 2005 [chiffres correspondants pour l'exercice terminé le 31 janvier 2004] [en milliers de dollars]

	2005 \$	2004 \$
Solde au début de l'exercice	46 388	37 812
Bénéfice net	15 886	10 648
Dividendes	62 274	48 460
	3 423	2 072
Solde à la fin de l'exercice	58 851	46 388

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 29 janvier 2005 [chiffres correspondants pour l'exercice terminé le 31 janvier 2004] [en milliers de dollars, sauf les montants relatifs aux actions]

	2005 \$	2004 \$
Chiffre d'affaires	241 131	226 766
Coût des marchandises vendues et charges		
Coût des marchandises vendues et charges de vente et d'administration	205 917	201 048
Amortissement	9 062	7 745
Radiation d'immobilisations	1 142	511
Intérêts	674	339
	216 795	209 643
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	24 336	17 123
Provision pour impôts sur les bénéfices [note 10]	8 450	6 475
Bénéfice net	15 886	10 648
Résultat net par action [note 11]		
De base	2,96	2,07
Dilué	2,84	1,98
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	5 361 858	5 133 949

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 29 janvier 2005 [chiffres correspondants pour l'exercice terminé le 31 janvier 2004] [en milliers de dollars]

	2005 \$	2004 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	15 886	10 648
Rajustement pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Amortissement	9 062	7 745
Radiation d'immobilisations	1 142	511
Amortissement des avantages incitatifs reportés	(736)	(463)
Impôts sur les bénéfices futurs	(63)	(130)
Avantages incitatifs reportés	1 292	481
	26 583	18 792
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation [note 14]	(1 844)	847
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24 739	19 639
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'un prêt à un administrateur	566	—
Produits des contrats de location-acquisition	—	5 620
Remboursement des obligations locatives	(1 525)	(1 355)
Produit de la dette à long terme	9 991	—
Remboursement de la dette à long terme	(2 060)	(1 483)
Émission de capital social	11 619	1 094
Dividendes versés	(2 921)	(2 050)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	15 670	1 826
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(16 491)	(14 438)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(16 491)	(14 438)
Augmentation des liquidités et équivalents	23 918	7 027
Liquidités et équivalents au début de l'exercice	22 067	15 040
Liquidités et équivalents à la fin de l'exercice	45 985	22 067
Information supplémentaire :		
Intérêts payés pendant l'exercice	674	339
Impôts sur les bénéfices payés pendant l'exercice, montant net	8 312	7 473

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

29 janvier 2005 et 31 janvier 2004 [Les montants des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire.]

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Les états financiers consolidés de Le Château Inc. [la « Société »] ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite l'utilisation par la direction d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient être différents des montants estimés. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée selon les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive.

Conversion des devises

Les opérations libellées en monnaie étrangère et les établissements étrangers intégrés utilisent la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les autres actifs et passifs sont convertis aux taux moyens en vigueur aux dates des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur au cours de l'exercice, à l'exception du coût des stocks utilisés et de l'amortissement, lesquels sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs connexes. Les résultats font état des gains et pertes de change découlant des variations du taux de change.

Constatations des produits

Les produits tirés des ventes de marchandises sont présentés déduction faite des retours et des rabais estimatifs; ils excluent les taxes de vente, et ils sont comptabilisés au moment de la livraison au client.

Liquidités et équivalents

Les liquidités se composent des fonds en caisse et des soldes auprès d'institutions bancaires. Les équivalents se limitent aux placements qui peuvent être facilement convertibles en un montant connu de liquidités, en plus d'être assujettis à un risque de variation minimal de leur valeur et d'être assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins.

Stocks

Les matières premières et les produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués, selon la méthode de l'inventaire au prix de détail, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette moins la marge bénéficiaire normale.

Immobilisations et amortissement

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est imputé aux résultats comme suit :

Bâtiment	10 %, amortissement dégressif
Mobilier et matériel	5 à 10 ans, amortissement linéaire
Automobiles	30 %, amortissement dégressif

Les droits de location et les améliorations locatives sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des baux, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrée. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si l'on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable nette.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des baux, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Rémunérations à base d'actions

En date du 27 janvier 2002, la Société a adopté, de manière prospective, les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés [l'« ICCA »] sur les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Ces recommandations exigent que la rémunération à l'égard de toutes les attributions aux non-employés et certaines attributions aux employés, y compris les droits à la plus-value d'actions, les attributions directes d'actions et les attributions qui prévoient un règlement en espèces ou autres actifs, soient mesurées et comptabilisées dans les états financiers à la juste valeur. Ces recommandations ont été modifiées par la suite et exigent maintenant que le coût de rémunération soit constaté dans l'état des résultats.

Conformément aux recommandations de l'ICCA susmentionnées, toute contrepartie payée par les employés au moment de l'exercice des options sur actions attribuées est portée au crédit du capital social. Les informations pro forma relatives au coût de rémunération devant être fournies en vertu de la méthode de la juste valeur sont présentées à la note 8. En ce qui a trait aux options sur actions attribuées avant le 27 janvier 2002, la Société n'est pas tenue de présenter ou de comptabiliser le coût de rémunération qui s'y rattache, et les chiffres correspondants n'ont pas été retraités.

Le coût de rémunération relatif aux options sur actions attribuées aux employés après le 25 janvier 2003 sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Pour les exercices terminés les 29 janvier 2005 et 31 janvier 2004, les résultats de la Société n'ont pas été touchés, car aucune option n'a été attribuée.

Frais d'ouverture de magasins

Les frais d'ouverture de magasins sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Impôts sur les bénéficiaires

La Société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéficiaires, laquelle exige que le calcul des actifs et des passifs d'impôts futurs soit fait selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur, dans l'éventualité d'écarts temporaires causés par la différence entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution est calculé comme si la totalité des options ayant un effet dilutif avaient été exercées au début de la période considérée ou à la date d'émission, si elle est postérieure, et le produit de l'exercice de ces options est utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours aux instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme. La Société n'utilise pas les instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Contrats de change à terme – La Société a recours à des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change découlant des flux de trésorerie en monnaie étrangère prévus.

Les gains ou pertes latents sur les contrats de change à terme désignés et efficaces pour couvrir les flux de trésorerie en monnaie étrangère prévus ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés jusqu'à ce que les opérations prévues aient lieu.

Les gains et les pertes associés aux instruments financiers dérivés, qui ont été réglés avant l'échéance, sont reportés et inclus dans les autres actifs ou les créditeurs et frais courus aux bilans consolidés. S'il est toujours probable que les flux de trésorerie en devises prévus sous-jacents

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

se produisent, ces gains et pertes sont constatés aux résultats comme un rajustement des produits ou coûts correspondants, au cours de la période où l'élément couvert correspondant est comptabilisé. Autrement, ces gains et pertes sont constatés immédiatement aux résultats.

Comptabilité de couverture – La désignation comme une couverture n'est permise que si, à la création de la couverture et au cours de la période de couverture, les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument dérivé sont censées compenser largement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

La Société documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques pour l'exécution d'opérations de couverture. Ce processus comprend l'établissement de liens entre tous les instruments dérivés et les flux de trésorerie en devises prévus. Également, la Société documente et évalue officiellement, à la fois à la création et de manière régulière, si les instruments financiers dérivés qui sont utilisés dans les opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Une relation de couverture prend fin lorsque la couverture cesse d'être efficace et tout gain ou perte latent sur cet instrument financier dérivé est constaté aux résultats immédiatement et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations subséquentes de la juste valeur étant constatées aux résultats.

Fin de l'exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de janvier. L'exercice terminé le 29 janvier 2005 porte sur une période de 52 semaines, tandis que l'exercice terminé le 31 janvier 2004 porte sur une période de 53 semaines.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Relations de couverture et comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture

En décembre 2001, le Conseil des normes comptables a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité [NOC-13], « Relations de couverture », dans sa version modifiée. En juin 2002, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », a également été publié. La NOC-13 expose les critères d'identification, de désignation, de documentation et d'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 établit qu'un instrument financier dérivé autonome qui donne lieu à un actif financier ou à un passif financier et qui est détenu à des fins de transaction ou de spéculation ou ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture exposées dans la NOC-13 devrait être constaté dans le bilan et évalué à la juste valeur, et les variations de la juste valeur constatées dans les résultats de la période. La Société a adopté de manière prospective la NOC-13 et le CPN-128 en date du 1^{er} février 2004. L'adoption des nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Dépréciation d'actifs à long terme

En date du 1^{er} février 2004, la Société a adopté de façon prospective la nouvelle recommandation comptable du chapitre 3063 du Manuel de l'ICCA ayant trait à la dépréciation d'actifs à long terme. Selon cette modification, la Société évalue périodiquement la valeur comptable des actifs à long terme et examine s'il y a eu des événements ou des changements de situation indiquant que la valeur comptable peut ne pas être recouvrée. Cet examen est fondé sur l'utilisation prévue par la Société et les flux de trésorerie non actualisés nets estimatifs projetés qui devraient être tirés des actifs. Lorsque l'on juge que ces actifs ont perdu de la valeur, cette perte est évaluée d'après l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur des actifs et est imputée aux résultats pendant l'exercice.

L'adoption des nouvelles recommandations n'a entraîné aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 29 janvier 2005.

3. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose de facilités de crédit d'exploitation s'élevant à 11,0 millions de dollars, qui sont portées à 16,0 millions de dollars pendant la période de pointe de la Société, soit du 15 avril au 15 septembre. Ces facilités sont garanties par les débiteurs et les stocks de la Société, les actions émises d'une filiale et une hypothèque mobile qui prévoit une charge sur les actifs de la Société. Cette convention de crédit est renouvelable annuellement. Les montants prélevés sur ces facilités de crédit sont remboursables à vue et portent intérêt aux taux établis d'après le taux bancaire préférentiel pour les emprunts libellés en dollars canadiens, d'après le taux de base aux États-Unis pour les emprunts libellés en dollars américains et d'après le taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % pour les acceptations bancaires en dollars canadiens. En outre, les modalités de la convention bancaire exigent que la Société respecte certaines clauses non financières.

3. FACILITÉS DE CRÉDIT (suite)

De plus, la Société dispose jusqu'au 30 septembre 2005 de deux facilités de crédit totalisant 13,0 millions de dollars afin de financer les rénovations et le réagencement de divers magasins partout au Canada. Les prélèvements en vertu des facilités sont remboursables sur une période de 48 mois et porteront intérêt à un taux fixe [taux calculé en fonction des obligations du gouvernement du Canada de trois ans]. Les facilités sont garanties par les agencements et le matériel des magasins financés. Au 25 mars 2005, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de ces deux facilités de crédit.

4. STOCKS

	29 janvier 2005 \$	31 janvier 2004 \$
Matières premières	5 353	4 246
Produits en cours	1 062	1 119
Produits finis	22 978	20 710
	29 393	26 075

5. PRÊT À UN ADMINISTRATEUR

Le prêt ne porte pas intérêt et a été accordé en vertu du régime d'achat d'actions. Ce prêt a été remboursé le 27 février 2004.

6. IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
29 janvier 2005			
Terrain et bâtiment	989	560	429
Droits de location et améliorations locatives	28 264	11 415	16 849
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	12 794	4 124	8 670
Autres mobilier et agencements	39 762	15 014	24 748
Automobiles	126	91	35
	81 935	31 204	50 731
31 janvier 2004			
Terrain et bâtiment	989	519	470
Droits de location et améliorations locatives	26 847	11 951	14 896
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	8 339	3 933	4 406
Autres mobilier et agencements	36 567	15 386	21 181
Automobiles	130	94	36
Matériel aux points de vente pas encore utilisé	3 455	—	3 455
	76 327	31 883	44 444

Des immobilisations de 5 651 000 \$ [6 290 000 \$ en 2004] sont détenues en vertu de contrats de location-acquisition. L'amortissement cumulé à l'égard de ces immobilisations totalise 998 000 \$ [553 000 \$ en 2004].

7. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les loyers minimums futurs à payer en vertu des contrats de location-acquisition sont comme suit :

	\$
2006	1 594
2007	1 594
2008	858
Total des loyers minimums à payer	4 046
Montant représentant l'intérêt à des taux se situant entre 6,3 % et 6,4 %	318
	3 728
Moins la tranche échéant à moins d'un an	1 399
	2 329

La juste valeur des contrats de location-acquisition à taux fixe est fondée sur les flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés au taux courant du marché pour les dettes ayant la même durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces contrats de location-acquisition se rapproche de leur valeur comptable.

8. DETTE À LONG TERME

	29 janvier 2005 \$	31 janvier 2004 \$
Prêt remboursé au cours de l'exercice	—	178
Prêts portant intérêt à des taux variant entre 5,09 % et 5,96 % et échéant entre juillet 2008 et juillet 2009	8 845	—
Convention de sécurité garantie de 6,35 %, échéant en février 2006	852	1 588
	9 697	1 766
Moins la tranche échéant à moins d'un an	2 940	914
	6 757	852

Les contrats d'emprunt sont garantis par la totalité des immobilisations acquises avec le produit de la dette à long terme.

Les remboursements du capital sont payables au cours des exercices suivants :

	\$
2006	2 940
2007	2 350
2008	2 416
2009	1 731
2010	260
	9 697

La juste valeur des emprunts décrits ci-dessus se rapproche de leur valeur comptable.

9. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier, deuxième et troisième rangs, sans droit de vote et pouvant être émises en série.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Un nombre illimité d'actions de catégorie B avec droit de vote.

Émis

	29 janvier 2005 \$	31 janvier 2004 \$
3 347 301 actions de catégorie A [2 226 041 en 2004]	25 505	13 710
2 520 000 actions de catégorie B [3 020 000 en 2004]	888	1 064
	26 393	14 774

Le 22 décembre 2004, la Société a émis 500 000 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pour un produit au comptant de 22,75 \$ par action. Le produit brut s'élevait à 11 375 000 \$. Le produit net, déduction faite des frais de l'émission d'actions de 382 970 \$ [déduction faite des impôts sur les bénéfices futurs de 195 000 \$], s'est établi à 10 992 030 \$. Simultanément, un actionnaire a converti 500 000 actions de catégorie B en actions de catégorie A.

De plus, au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2005, la Société a émis 121 260 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne [224 560 en 2004] en vertu du régime d'options sur actions pour un produit au comptant de 627 000 \$ [1 094 000 \$ en 2004].

Caractéristiques principales

[a] En ce qui a trait au versement de dividendes et au rendement du capital, les actions prennent rang comme suit :

- Privilégiées de premier rang
- Privilégiées de deuxième rang
- Privilégiées de troisième rang
- Catégorie A et catégorie B

[b] Sous réserve des droits des actionnaires privilégiés, les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont droit à un dividende privilégié non cumulatif de 0,05 \$ par action, après quoi les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un dividende non cumulatif de 0,05 \$ par action. Tout autre dividende déclaré au cours d'un exercice doit être déclaré et versé en montants égaux par action pour toutes les actions de catégorie A et de catégorie B alors en circulation, sans privilège ni distinction.

[c] Sous réserve de ce qui précède, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang, action pour action, quant aux bénéfices.

[d] Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne confèrent un vote par action et les actions de catégorie B, 10 votes par action.

[e] Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne sont convertibles en actions de catégorie B à raison d'une action pour une action si la société mère cesse de contrôler la Société ou si une offre est acceptée quant à la vente de plus de 20 % des actions de catégorie B alors en circulation à un prix supérieur à 115 % de leur cours à la cote. Les actions de catégorie B sont convertibles en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne en tout temps, à raison d'une action pour une action.

Régime d'options sur actions

En vertu des dispositions du régime d'options sur actions, la Société peut attribuer des options à des employés clés et des administrateurs pour acheter des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le régime, qui a été modifié le 28 mai 1997, le 7 avril 2000, le 20 avril 2001 et le 25 avril 2003, prévoit qu'un maximum de 1 500 000 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne peut être émis. Le prix de l'option ne peut être inférieur à la moyenne simple des cours extrêmes d'un lot régulier d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle l'option est attribuée. Les options sur actions peuvent être exercées progressivement par le porteur sur une période de deux à cinq ans débutant à la date d'attribution. Depuis la création, 1 012 950 options ont été exercées.

9. CAPITAL SOCIAL (suite)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la situation du régime d'options sur actions de la Société aux 29 janvier 2005 et 31 janvier 2004 et des variations pendant les exercices terminés à ces dates :

	29 janvier 2005		31 janvier 2004	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	429 150	5,55	734 210	5,81
Exercées	121 260	5,17	224 560	4,87
Annulées/échues	100	6,30	80 500	9,78
En cours à la fin de l'exercice	307 790	5,70	429 150	5,55
Options exerçables à la fin de l'exercice	118 190	5,30	127 570	4,77

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours au 29 janvier 2005.

Fourchette de prix d'exercice \$	Nombre en cours au 29 janvier 2005	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçables au 29 janvier 2005	Prix d'exercice moyen pondéré \$
3,75 à 5,99	126 600	1,3 an	3,76	60 000	3,75
6,00 à 6,99	16 290	2,2 ans	6,01	16 290	6,01
7,00 à 7,25	164 900	2,2 ans	7,16	41 900	7,24
3,75 à 7,25	307 790	2,0 ans	5,70	118 190	5,30

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice terminé le 25 janvier 2003 s'est élevée à 1,54 \$ l'option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à la date de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes, les hypothèses moyennes pondérées suivantes étant utilisées pour les options attribuées au cours de la période. De manière pro forma, si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur marchande pour comptabiliser le régime d'options sur actions, son bénéfice net de l'exercice terminé le 29 janvier 2005 aurait été de 15 841 000 \$ [résultat de base par action de 2,95 \$ et résultat dilué par action de 2,83 \$]. Aucune rémunération n'a été comptabilisée pour ces options sur actions.

9. CAPITAL SOCIAL (suite)

Hypothèses

Dividendes prévus	0,40 \$
Volatilité prévue	46 %
Taux d'intérêt sans risque	4,40 %
Durée prévue	3,1 ans

Au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2005, aucune option sur actions n'a été attribuée. Par conséquent, aucune rémunération n'a été comptabilisée pour l'exercice.

Régime d'achat d'actions

En vertu des dispositions du régime d'achat d'actions, la Société peut accorder à ses employés clés des droits de souscription visant des actions de catégorie A. Le régime, qui a été modifié le 28 mai 1997, prévoit qu'un maximum de 10 000 actions de catégorie A peut être émis à compter du 28 mai 1997 et que le prix de souscription ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle le droit de souscription a été accordé. Depuis le 28 mai 1997, aucune action n'a été émise en vertu du régime d'achat d'actions.

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Au 29 janvier 2005, une filiale américaine avait des pertes accumulées de 10,0 millions de dollars [8,1 millions de dollars US] venant à échéance de 2006 à 2020. Une provision pour moins-value a été inscrite à l'égard des actifs d'impôts futurs correspondants et, par conséquent, les économies fiscales relatives aux reports prospectifs de ces pertes n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

Les pertes fiscales américaines viennent à échéance comme suit:

	\$
2006	1 720
2007	2 554
2008	477
2009	94
2010	237
2011 – 2020	4 988
	10 070

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Voici un rapprochement du taux d'imposition moyen prévu par la loi et du taux d'imposition réel :

	2005 %	2004 %
Taux d'imposition moyen prévu par la loi	33,7	35,1
Augmentation (diminution) du taux d'imposition découlant de ce qui suit :		
Pertes fiscales américaines non déductibles	(0,3)	2,9
Éléments non déductibles et impôt des grandes sociétés	1,1	(0,2)
Divers	0,2	—
Taux d'imposition réel	34,7	37,8

Les détails de la provision pour impôts sur les bénéfices sont comme suit:

	2005 \$	2004 \$
Impôts exigibles	8 513	6 605
Impôts futurs	(63)	(130)
Provision pour impôts sur les bénéfices	8 450	6 475

L'incidence fiscale des écarts temporaires et des pertes d'exploitation nettes qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs est comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Passifs d'impôts futurs		
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	3 944	4 099
Total des passifs d'impôts futurs	3 944	4 099
Actifs d'impôts futurs		
Contrats de location-exploitation	1 258	1 706
Avantages incitatifs reportés	816	635
Frais d'émission d'actions	175	—
Pertes fiscales américaines	4 670	5 139
Provision pour moins-value	(4 670)	(5 139)
Total des actifs d'impôts futurs	2 249	2 341
Impôts futurs nets	1 695	1 758

11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat dilué par action fait état de l'effet de dilution découlant de l'exercice des options sur actions en cours à la fin de l'exercice ou des options exercées au cours de l'exercice, comme si elles avaient été exercées au début de l'exercice ou à la date de leur attribution si l'attribution survient après le début de l'exercice. Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action.

	2005 \$	2004 \$
Résultat net (numérateur)	15 886	10 648
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dénominateur)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	5 362	5 134
Effet dilutif des options sur actions	241	238
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	5 603	5 372

12. ENGAGEMENTS

La Société dispose de lettres de crédit d'un montant de 6 402 000 \$ dont 1 491 000 \$ ont été utilisés à la fin de l'exercice. Les lettres de crédit représentent des garanties de paiement d'achats auprès de fournisseurs étrangers et leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. Les lettres de crédit disponibles réduisent les lignes de crédit d'exploitation disponibles décrites à la note 3.

Les loyers minimums à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme se présentent comme suit :

	\$
2006	24 363
2007	22 704
2008	20 860
2009	17 865
2010	14 204
2011 et par la suite	39 729
	139 725

Certains des contrats de location-exploitation prévoient des loyers annuels supplémentaires fondés sur les ventes en magasin ainsi que des augmentations annuelles des charges d'exploitation du propriétaire.

13. INFORMATION SECTORIELLE

Le seul secteur d'exploitation de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures pour hommes, femmes et enfants dynamiques et sensibles à la mode.

L'information sectorielle est attribuée aux secteurs géographiques selon l'emplacement des magasins de la Société. Voici un résumé des résultats et des actifs de la Société, par région géographique :

	29 janvier 2005 \$	31 janvier 2004 \$
Ventes aux clients		
Canada	233 408	219 175
États-Unis	7 723	7 591
	241 131	226 766
Amortissement		
Canada	8 585	7 297
États-Unis	477	448
	9 062	7 745
Bénéfice net (perte nette)		
Canada	16 432	11 929
États-Unis	(546)	(1 281)
	15 886	10 648
Résultat net de base par action		
Canada	3,06	2,32
États-Unis	(0,10)	(0,25)
	2,96	2,07
Actifs sectoriels		
Canada	124 009	90 590
États-Unis	4 189	3 956
	128 198	94 546

13. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	29 janvier 2005 \$	31 janvier 2004 \$
Acquisitions d'immobilisations		
Canada	15 959	14 377
États-Unis	532	61
	16 491	14 438
Immobilisations		
Canada	47 747	41 483
États-Unis	2 984	2 961
	50 731	44 444

14. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

Les flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors caisse sont composés des variations liées à l'exploitation des comptes suivants :

	2005 \$	2004 \$
Débiteurs et charges payées d'avance	(695)	(225)
Stocks	(3 318)	(593)
Créditeurs et charges à payer	2 249	2 539
Impôts sur les bénéficiaires à payer	(80)	(874)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	(1 844)	847

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

Les justes valeurs estimatives des instruments financiers aux 29 janvier 2005 et 31 janvier 2004 sont fondées sur les prix du marché pertinents et l'information disponible à ces dates. Les estimations de la juste valeur ne sont pas représentatives des montants que la Société pourrait recevoir ou payer dans le cadre d'opérations réelles sur le marché.

Actifs et passifs financiers à court terme

Les valeurs comptables des actifs et passifs financiers à court terme sont des estimations raisonnables de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les actifs financiers à court terme se composent de liquidités et d'équivalents, de débiteurs et d'un prêt à un administrateur, tandis que les passifs financiers à court terme se composent de créditeurs et charges à payer et de dividendes à payer.

Contrats de change à terme

La Société conclut des contrats de change à terme en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants spécifiques de devises à des dates ultérieures établies et à des taux de change à terme fixés d'avance. Les contrats sont appariés avec les achats de devises prévus aux États-Unis. La Société conclut des contrats de change à terme pour se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le montant des achats futurs prévus en devises fait l'objet de projections en fonction de la conjoncture actuelle des marchés de la Société et des résultats qu'elle a obtenus par le passé dans des situations similaires.

Certains contrats de change à terme qui sont admissibles à titre de couvertures ont eu un effet favorable sur la Société depuis leur conclusion et constituent donc des actifs financiers. Par contre, d'autres contrats ont eu un effet défavorable et constituent donc des passifs financiers. Ces contrats en cours doivent être réglés au cours du prochain exercice. Leur valeur nominale et leur valeur contractuelle sont présentées ci-dessous :

	Taux de change contractuel moyen	Valeur nominale en devises [en milliers]	Valeur contractuelle \$ [en milliers]
Contrats d'achat :			
Dollar US	1,2181	8 550	10 415

Ces contrats viennent à échéance du 10 février 2005 au 10 juin 2005. Au 29 janvier 2005, le gain de change non réalisé était de 194 000 \$.

16. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS

Les liquidités et équivalents comprennent deux prêts garantis par une banque à charte canadienne d'un total de respectivement 25,0 millions de dollars et 18,0 millions de dollars. Les prêts portent respectivement intérêt à des taux de 2,46 % et 2,50 % et ont été remboursés le 1^{er} février 2005 et le 25 février 2005.

17. GARANTIES

De façon générale, la Société n'émet pas de garanties à des membres du groupe non contrôlés ou à des tiers, avec quelques exceptions.

Un grand nombre d'ententes de la Société comportent des clauses d'indemnisation pouvant obliger la Société à effectuer des paiements à un vendeur ou à un acheteur pour violation de modalités fondamentales des conventions, telles une déclaration ou une garantie, se rapportant à des questions comme le statut de la société, le titre des actifs, les éléments environnementaux, le consentement aux cessions, le traitement des employés, les litiges, les impôts à payer et d'autres responsabilités importantes potentielles. Le montant maximal des paiements futurs que la Société pourrait être tenue de verser en vertu des clauses d'indemnisation n'est pas quantifiable raisonnablement puisque certaines indemnités ne sont pas assujetties à une limite pécuniaire. Au 29 janvier 2005, la direction est d'avis que ces clauses d'indemnisation n'entraîneraient pas de paiements importants de la part de la Société.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation subie raisonnablement dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la Société et maintient une assurance de responsabilité civile couvrant ses administrateurs et dirigeants.

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.



**RENSEIGNEMENTS
SUR LA SOCIÉTÉ**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Herschel H. Segal

Président du Conseil
et chef de la direction de la Société

Jane Silverstone, B.A.LLL

Vice-présidente du Conseil

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et
secrétaire générale

A.H.A Osborn

Chef de la direction
Alexon Group plc

Herbert E. Siblin, CM, FCA*

Président
Siblin & Associés Ltée

William Cleman*

Conseiller en gestion

David Martz*

Conseiller en gestion

*Membre du Comité de vérification

SIÈGE SOCIAL

5695, rue Ferrier
Ville Mont Royal
(Québec) H4P 1N1
Tél. : 514.738.7000
www.lechateau.com

DIRIGEANTS

Herschel H. Segal

Président du Conseil
et chef de la direction de la Société

Jane Silverstone, B.A.LLL

Vice-présidente du Conseil

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et
secrétaire générale

Betty Berliner

Vice-présidente principale,
achats et mise en marché

Franco Rocchi

Vice-président principal,
ventes et opérations

Johnny Del Ciano, CA

Vice-président,
finances

Enza Allegro

Vice-présidente,
fabrication

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Régistrare et agents de transferts

Société de fiducie Computershare
du Canada

Conseillers juridiques

Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Banquiers

Banque Royale du Canada

Assemblée annuelle des actionnaires

Le mercredi 29 juin 2005
à 10 h au Siège social de la Société

Réalisation : Maison Brison Inc.